

TRANSITION ÉNERGIE CLIMAT

Mise en place de l'autopartage électrique à Paris Saclay

PORTEUR DU PROJET

SODETREL (filiale du groupe EDF)

LE CONTEXTE ET LES OBJECTIFS

KEYLIB est une société proposant des véhicules thermiques en autopartage, depuis 2009, à destination des campus du Plateau de Saclay.

SODETREL, filiale à 100% du Groupe EDF, s'est rapprochée de KEYLIB afin d'électrifier l'autopartage existant sur le campus, de renforcer ce service et de le proposer à l'ensemble des entreprises et des écoles qui vont s'implanter sur le Plateau. L'objectif est donc de proposer un service d'autopartage 100% électrique à l'ensemble des acteurs du Plateau de Saclay (entreprises, campus, collectivité, résidences...).

Les stations seront implantées en majorité sur des espaces privés (entreprises, écoles...) accessibles au public. Les stations et véhicules seront accessibles à toute personne et entité abonnée au service.

Le service sera opérationnel avec un premier démonstrateur à l'Ecole Polytechnique d'ici la fin de l'année 2014.

LES BENEFCES ATTENDUS

Environnementaux

§ Technologie du véhicule électrique : réduction des émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphérique, réduction du bruit.

§ Réduction du nombre de véhicules en parc et de places de stationnement (principe de l'autopartage - 1 véhicule partagée remplace 9 véhicules privés et économise 8 places selon l'ADEME).

§ Promotion de l'intermodalité : l'autopartage est complémentaire des transports en commun et incite à une baisse de l'utilisation de la voiture comme moyen de transport.

Sociaux

§ Les véhicules seront accessibles à tous. C'est une solution pratique pour les habitants, salariés, étudiants qui n'ont pas de voiture personnelle et souhaitent se déplacer.

Économiques

§ Mutualisation possible des véhicules pour les entreprises.

§ Utilisation possible pour les étudiants et habitants des véhicules mis en autopartage. Ils bénéficieront des avantages sans les inconvénients liés à la possession.

